



François Boddaert

En quête d'auteur

(Le CRL de Bourgogne enquête !)

La maladie française des rapports et autres mémoires socio-économiques frappe jusqu'aux auteurs. La dernière inspection des troupes nous vient du Centre Régional du Livre de Bourgogne, au fil d'une méthodique « *Étude sur la filière Livre en Bourgogne* » qui se propose de sonder auteurs et éditeurs régionaux. Elle est précédée d'une *Lettre d'accompagnement* rappelant une récente « *journée interprofessionnelle* », pointant les « *enjeux spécifiques* » et annonçant l'élaboration d'un « *Contrat de progrès pour le livre* »... Contrat de progrès ? Bizarre énonciation qui, à la fin, laisse entendre (sans doute) que l'objet visé par toutes ces formules convenues dans l'univers de la technostructure est, ni plus ni moins, que de concourir au développement du Livre en Bourgogne – « *on mit près du but les enjeux* » dit la fable ! Ce qui laisse à penser que ceux qui s'attellent à cette tâche (excusez du peu : le Conseil régional, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne, le Centre régional des ressources et, donc, le Centre Régional du Livre de la toujours Bourgogne) n'ont jusqu'alors pas fait grand chose pour y remédier... Mais si, avec de telles fées, penchées sur ses cartons d'inventus, le livre (de Bourgogne bien sûr) ne connaît pas une surrection himalayenne de ses ventes, c'est à pleurer !

Enquête donc. Encore une, toujours la même. Il est bien attesté qu'en France un problème d'importance est noyé dans un rapport où il étouffe et meurt en silence. Maintenant, l'administration culturelle (que même Soljenitsyne n'aurait pas imaginé si inventive) lance des enquêtes, fait des sondages, pilote des « *journées interprofessionnelles* », pond des rapports et recommence, pendant que le livre de littérature périclite tout au long de cette fameuse « *chaîne du livre* » (ou sa filière), plus prompte à l'asphyxier sous les chiffres et les pourcentages qu'à agir réellement pour son avenir. Le temps perdu, et de longtemps, à ces inénarrables études de cas, dans de petits laboratoires bréhaignes, n'entrave pas, hélas, le progressif naufrage de l'objet même de ces investigations.

N'empêche qu'il faut aller y voir de près. Passons sur l'Enquête édition (10 pages ! – on a, petits éditeurs et auteurs bénévoles, rien d'autre à faire) pour revenir à celle dédiée aux auteurs, qui a la modestie de ne compter que six feuillets. Passons aussi sur les questions d'usage pour nous pencher sur la 21^e demande : « *Avez-vous des besoins spécifiques en formation ?* ». S'ensuit une petite liste où l'auteur peut cocher les lignes relatives à « *vos droits et types de rémunération* », « *aux nouvelles pratiques d'écriture (numérique, etc.)* », « *à l'animation* », « *à la promotion de vos ouvrages (réseaux sociaux, pitching, etc.)* » : ne dirait-on pas que l'écrivain doit aujourd'hui se transformer en animateur de son travail – pire même, en représentant de commerce, bientôt contraint de faire du marketing et de l'autopromotion dans des « *points de vente* » où, d'ailleurs, ses livres ne font que passer en vitesse (voir les taux de retour des

éditeurs), quand ils y entrent ! Mais ceci revient à souligner que la critique littéraire, qui en principe se dédie à parler des livres, a démissionné depuis belle lurette, obligeant l'auteur à se faire l'histrion de son œuvre. L'enquête ne juge pas intéressant d'aborder le problème...

La 28^e question, – incluse dans la vaste problématique des interventions pour « *la promotion de votre travail* » — demande de préciser « *les lieux de ses interventions* » : « *bibliothèque / médiathèque municipale* » ; « *librairie, salon et fête (?) du livre* », « *établissement scolaire* », « *établissement pénitentiaire* », « *Centre culturel et social* », « *établissement hospitalier* », « *organisme de formation (alphabétisation, etc.)* »... On a oublié de lister ici les camps de Roms, les casernes (je connais des intervenants pour ces deux cas), Pôle-emploi et les salons du mariage. Mais peut-on, sans rire, demander à un auteur de se vouer, ès qualité, à l'alphabétisation ? Eh bien oui ! Là où l'école est en défaut, on propose à l'auteur de faire le supplétif... Et pour s'y coller, les subventions pleuvent ; il n'est que de lire l'acmé du sondage, qui est atteint dans l'énoncé de la question 32 : « *Bénéficiez-vous ou avez-vous déjà bénéficié d'aides des organismes suivants au cours des 5 dernières années ?* ». Des 5 ? – sans doute un mystère administratif qui aurait fait songer La Fontaine. Suit un débagoulage de douze suggestions (exclu le fameux « *autre, précisez* ») qui montre à l'envi qu'un auteur pas trop idiot doit pouvoir se faire sponsoriser, à vie et au coup par coup, par l'« *Union européenne* » (quelle adresse ?, essayez donc !), par « *Autres conseils régionaux* », par « *Autres municipalités* » ou même par le « *Centre Régional du Livre de Bourgogne* ». Je me demande alors pourquoi les auteurs qui m'entourent et n'ont pas un métier à rente mensuelle pleurent misère et faim. Le plus drôle étant que jamais l'Éducation Nationale n'est proposée comme une possible manne pour les alphabétiseurs potentiels... Et savez-vous, ô auteurs, que vous pouvez prétendre aussi à une « *Bourse de mobilité* » ? La question 33 le suggère. Mais vous pourrez plutôt solliciter un pécule au titre de « *Conseils* » comme l'imagine toujours la question 33 (dites 33 et vous toucherez la poule aux œufs d'or)...



On songe pour tout dire, en feuilletant ces questionnaires, à la cuisante formule de Coluche : « *Écrivez-nous pour nous dire ce dont vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer* » ! Car on ne voit pas en quoi, ni comment, le remplissage chronique de ces inquisitrices demandes fera lire un seul livre, d'autant, et j'y insiste, qu'il n'y est jamais fait allusion à ceci : l'avenir du livre ne dépend que de ses prochains lecteurs, lesquels sont sur les bancs des écoles... Et il n'y a pas d'autre horizon possible. D'ailleurs, comme je m'étonnais naguère du peu d'intérêt dudit CRL pour le milieu scolaire, il me fut répondu : « *Nous sommes un centre de ressources* » Ah bon ! et j'ai cru bêtement, un court instant, qu'il avait dévié de sa mission nominale pour se tourner vers la remise en forme des corps épuisés (et dans la « *filière livre* » ça ne manque pas). Il apparaît donc que, plutôt que de secouer le cocotier, chacun se rencogne dans son étroit et douillet pré carré, d'où il lance des enquêtes et fait, avec un sérieux digne du *Dictionnaire des idées reçues*, des rapports et graphiques sur tout ce qui va mal et ne risque pas d'aller mieux... Le courage et l'imagination sont, il est vrai, rarement l'apanage de la chère *technostructure*...

Et le fin fond de l'abîme sondagier, le comble de l'absurdité administrative, réside dans la question 30 de l'enquête « *éditeur* » ; c'est une demande cruciale et les réponses,

bientôt analysées et mises en chiffres, vont bouleverser l'avenir de la littérature: « *Mettez-vous en place une reddition de vos comptes chaque année ?* ». De grâce, ne riez pas ! Outre qu'on ne voit guère qui la question intéresse (sans doute pas même ceux qui la posent), la seule reddition qui se profile est celle des éditeurs de littérature et des libraires qui restent encore disponibles pour leurs productions.



Bilan prévisible de la pantalonnade : une (ou plusieurs) nouvelle « *journée interprofessionnelle* », un rapport, un compte-rendu de rapport (avec présentation publique), une publication dudit rapport, et sans doute un colloque. Des livres vendus grâce à l'Enquête (ou même diffusés plus largement), et par quoi donc un auteur en est un ? On a des doutes, que l'expérience conforte, hélas... Mais cette nouvelle imposture (c'en est une) n'a finalement de sens que par la justification des emplois de ceux qui la pilotent, l'imaginent, la mettent en chiffres et en camemberts (ici, on peut bien parler maintenant de « *mise en boîte* » des sondés !), puisque l'enjeu sérieux et véritable n'est pas de savoir si l'auteur est content de ses points de retraite et l'éditeur de son « *organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) pour la formation continue* » mais bien celui-ci : publier pour qui aujourd'hui, et plus encore demain ? Poser crûment la question relève à l'évidence de la cuistrerie.

Et l'on ne saurait mieux faire, à la fin, que recommander la lecture d'un petit roman de Balzac (Honoré) où tout est dit du ridicule et de la misère des intrigues de nos administrateurs – *Les employés* – où comment se débarrasser des questions gênantes en évacuant ceux qui les posent...

P.S. On peut lire sur le site d'Ent'revues, un texte d'humeur d'André Chabain ([Sofia m'a tuer](#)), qui ne manque pas de rejoindre cette guillotine...

François Boddaert, éditeur d'Obsidiane, a publié des poèmes (entre autres : *Vain tombeau du goût français*, La Dragonne, 2001 ; *Consolation, délire d'Europe*, La Dragonne, 2004), des essais, des romans (*Dans la Ville ceinte*, Le Temps qu'il Fait, 2012) et des pamphlets (récemment : *Éloge de la provocation dans les lettres*, avec Olivier Apert, Obsidiane, 2013).